

Ils votent une motion contre le Sydeme

C'est une première qui pourrait faire des vagues. Les élus de la communauté de communes de la Houve et du Pays boulageois (CCHPB) ont voté à l'unanimité une motion à travers laquelle ils réclament le renouvellement des équipes dirigeantes du Sydeme et de la régie Ecotri. Explications.

VU 248 FOIS | LE 30/04/2018 À 05:00 |



Les 60 conseillers communautaires de la CCHPB ont voté une motion réclamant le « renouvellement des équipes dirigeantes du Sydeme et de la régie Ecotri ». Photo archives RL

C'est un texte de deux pages et demie. Une succession d'observations résultant des rapports de la Chambre régionale des comptes, mis en forme et résumés par la CCHPB pour en faire une motion. « Ce document n'est en aucun cas une interprétation de la réalité, nous basons nos écrits et notre conclusion sur des faits concrets, relatés dans des documents officiels », signale d'entrée le président de la communauté de commune de la Houve et du Pays boulageois, André Boucher.

Que dit cette motion ?

Le document s'appuie exclusivement sur les conclusions de la Chambre régionale des comptes. « Leur lecture attentive nous permet aujourd'hui d'obtenir des informations claires et indiscutables sur la gestion du syndicat et de la régie Ecotri », peut-on lire dans les premiers chapitres.

Les irrégularités relevées par la CRC visent par exemple la désignation des membres de la SEM Sydeme Développement « qui n'ont pas été soumis au comité syndical ». Il est aussi question des marchés conclus par le Sydeme avec des sociétés actionnaires de Spiral Trans et Methavos « sans mise en concurrence », présentant de fait un « risque juridique ». Concernant la fiabilité des comptes, la motion met le doigt sur le résultat d'exploitation des exercices 2011 à 2014 considérés comme « insincères ». Le fonctionnement des assemblées, l'incinération des déchets en Sarre, l'absence d'organigramme avant juillet 2016, les prestations confiées à la société JMC, dirigée par l'ancien directeur puis conseiller du président du Sydeme... Autant de « dérives » reprises les unes après les autres, comme on raconte une mauvaise histoire.

Et maintenant ?

« Certes, le Sydeme a tenté de corriger le tir sur certains aspects » reconnaît M. Boucher, « mais le mal est fait : nous n'avons plus confiance ! C'est pourquoi, par cette motion, nous réclamons un renouvellement en profondeur des équipes dirigeantes du Sydeme et de la régie Ecotri, tant au niveau des élus que du personnel de direction [...]. Nous demandons également une réunion en urgence de l'ensemble des présidents des intercommunalités membres pour faire le point sur la situation. »

“ Les dérives mises en avant par la Chambre régionale des comptes sont difficilement excusables au vu de l'impact sur les usagers.

André Boucher, maire de Boulay et président de la CCHPB